

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G300 Anglais 3			
Code	SORH3B00	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences langagières, en anglais, directement applicables dans la vie professionnelle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Rédiger un écrit et présenter un exposé sous les formes professionnelles requises
- 1.2 Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication adaptées à l'environnement professionnel
- 1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue
- 1.6 S'exprimer dans deux langues étrangères

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH3B00A Anglais

30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH3B00A Anglais

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	23_SORH3B00A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie GOFFETTE (laurie.goffette@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les cours d'anglais vise à permettre à l'étudiant de développer des compétences langagières directement applicables dans la vie professionnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre, de manière autonome, un message écrit ou oral dans une langue standard et dans un contexte professionnel,
- s'exprimer correctement et spontanément à l'écrit et à l'oral dans des situations liées à son avenir professionnel

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Présentations orales en relation avec les ressources humaines, suivies d'une discussion sur la problématique choisie
- Entretiens d'embauche comme candidat et comme recruteur
- Lettre de motivation et CV
- Entretiens de fonctionnement, entretiens d'évaluation, ...
- Enrichissement lexical (en rapport avec les ressources humaines) à partir de supports écrits et oraux

Démarches d'apprentissage

- Préparations individuelles
- Travaux de groupes
- Exercices de mises en situation
- Entraînement à la compréhension à l'audition et à la lecture

Dispositifs d'aide à la réussite

Une guidance est proposée aux étudiants qui le souhaitent.

Sources et références

- Presse anglaise spécialisée (sites internet de HRmagazine, CIPD, Mind Tools)
- Colm Downes ,Cambridge English for job-hunting, Cambridge University Press
- Business Spotlight dans Onestopenglish.com

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Documents écrits et audiovisuels relatifs aux ressources humaines

Voir ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1

Évaluation continue : 50% des points

Examen mixte : 50% des points (25 % des points pour la partie écrite et 25 % des points pour la partie orale)

Q3

Travaux : 50% des points

Examen mixte : 50% des points (25 % des points pour la partie écrite et 25 % des points pour la partie orale)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50			Trv	50
Période d'évaluation	Exm	50			Exm	50

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Tout travail (évaluation continue) non présenté sera sanctionné par un Zéro.

Chaque partie* d'évaluation/examen doit être présentée : si une partie n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE. (*) Par "partie", nous entendons :

la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q1

la partie orale et la partie écrite de l'examen mixte du Q3

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).